



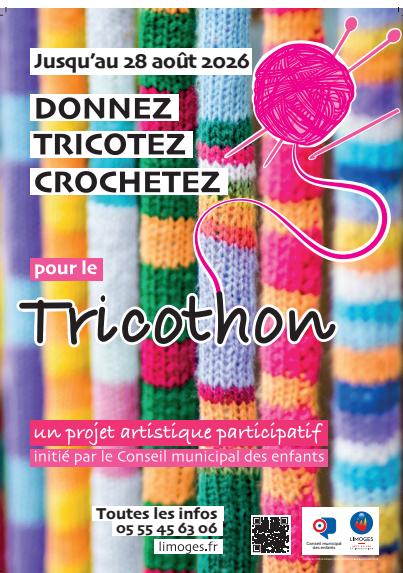
Conseil municipal
des enfants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 30 janvier 2026

Conseil municipal des enfants : le Tricothon revient du 2 février au 28 août



Samedi 19 septembre 2026, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) de Limoges organiseront la deuxième édition de leur manifestation conviviale et festive "Limoges en couleurs". Le temps d'une journée, les enfants proposeront des animations dans le centre-ville afin de montrer qu'il est possible d'utiliser l'espace public différemment, de manière ludique. Des décorations originales en "Tricotag" viendront habiller le mobilier urbain (bancs, poteaux, barrières, jardinières, etc.) de manière colorée en utilisant la technique du tricot ou du crochet.

Afin de pouvoir recouvrir le mobilier urbain du centre-ville, les enfants lancent la deuxième édition du Tricothon du 2 février au 28 août prochains, destiné à recueillir de la laine et des carrés tricotés.

↳ COMMENT PARTICIPER AU TRICOTHON ?

◆ En faisant des dons de laine

Les dons de laine peuvent être déposés à l'hôtel de ville, à la Maison des seniors et dans les antennes-mairie.

◆ En confectionnant des carrés de laine en tricot ou bien en crochet

Voici les dimensions qu'il vous faudra respecter pour créer vos pièces :

→ Tricot : carrés 15x15 cm ou 20X20 cm

→ Crochet : carrés 15x15 cm ou 20X20 cm

Il n'y a aucune consigne quant au choix des couleurs de laine, ni sur la maille choisie, ni sur les motifs, vous pouvez laisser libre cours à votre imagination et votre créativité, **seul le respect des dimensions précitées est impératif.**

↳ OÙ RÉCUPÉRER DE LA LAINES SI VOUS N'EN AVEZ PAS ? OÙ DÉPOSER VOS CARRÉS DE LAINES ?

◆ Hôtel de ville : 1 square Jacques-Chirac

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 45 60 00.

◆ Maisons des seniors : 12 rue des Petites-Maisons

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (excepté le jeudi avec une fermeture à 18h).

Renseignements au 05 55 45 85 00.

◆ Dans les antennes-mairies (les horaires peuvent être modifiés en période de vacances scolaires)

→ Romanet : 48 rue Bernart-de-Ventadour

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 45 86 10.



Conseil municipal
des enfants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 30 janvier 2026

→ **Landouge** : 3 rue du Mas-Bilier

Le lundi de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 50 76 76.

→ **Grand Centre** : 19 place de la République

Le lundi de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 45 86 20.

→ **La Bastide** : place de l'Europe

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Renseignements au 05 55 45 86 25.

◆ **Dans les antennes-mairie France services**

→ **Beaubreuil** : 6 allée Marcel-Proust

Le lundi de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 45 86 30.

→ **Beaune-les-Mines**: 154 avenue Georges-Guingouin

Le lundi de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 45 86 37.

→ **Val de l'Aurence - Roussillon** : 31 rue Marcel-Vardelle.

Le lundi de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements au 05 55 45 86 33.

↘ ET APRÈS ?

L'ensemble des carrés collectés sera ensuite assemblé par Laetitia Mangeret, artiste plasticienne, pour habiller et décorer le mobilier urbain du centre-ville pour la journée du samedi 19 septembre, date à laquelle vous êtes invités à venir découvrir le résultat obtenu, grâce à vous !

Rien ne se perd : À l'issue de la journée du 19 septembre, la Maison des seniors récupérera des décos en laine et confectionnera, lors d'ateliers spécifiques, des couvertures qui seront offertes à l'accueil de jour des grands précaires du Centre communal d'action sociale de la ville de Limoges.

↘ DES ATELIERS DE TRICOT POUR TOUS

Des ateliers de tricot gratuits et ouverts à tous seront également organisés à partir du 11 février à la Maison des seniors. Dates des ateliers et réservations au 05 55 45 85 00.

Plus d'infos sur limoges.fr ou auprès du service du Conseil municipal des enfants au 05 55 45 63 06.

2

Contact presse Ville de Limoges :

Claire PAROT

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.parot@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr

/villedelimoges

@VilleLimoges87

7ALimoges

villedelimoges

/ville_de_limoges

Ville de Limoges